

d'Ombreval, accompagné de son official, son promoteur, du R. P. Gibalin et de son secrétaire, comme pour celle du Dauphiné. Il arrive à Trévoux, où il est reçu par M. de Sève de Laval, premier président du Parlement de Dombes, qui témoigne le dessein de l'accompagner, honneur qu'il refuse. Il visite l'église collégiale de Saint-Symphorien, où il ne trouve rien à redire. Quoiqu'elle soit déjà fort bien, les habitants avaient l'intention d'y faire des embellissements. Il estime les ornements en argent à 3,000 livres parmi lesquels trois croix dont une processionnelle et une médaille dorée pour donner la paix. Il y avait en outre une masse d'argent pour les bâtonniers du chapitre, qui à elle seule, valait 200 livres. Comme reliques on vénérât un os de saint Bonaventure. A gauche du chœur, il y avait l'autel de Saint-Clair et Saint-Blaise autrefois, patrons de l'église où les gens de la monnaie de Dombes faisaient dire une messe à diacre et sous-diacre le jour de la translation de saint Eloy. De l'autre côté du chœur, il y avait un autel de Sainte-Marguerite. Entre autres chapelles, il y avait celle de Sainte-Catherine, puis un autel de Notre-Dame-de-Pitié en outre de celui des marchands dédié à Notre-Dame où étaient établies les confréries du Rosaire et du Scapulaire.

Le doyen du chapitre était M. de la Grange comte de Lyon. Monseigneur visite la chapelle des Pénitents blancs dont la confrérie était « de bonne édification ». Il visite aussi le couvent des Ursulines composé de vingt religieuses. Il était situé hors de la ville et très bien bâti. Il leur défend d'aliéner les biens de l'église sous peine d'encourir les censures ecclésiastiques et leur recommande d'employer le produit de leur travail manuel à compléter la clôture de leur monastère.

Delà, Monseigneur va à Sainte-Euphémie, dont l'église